



LES ENJEUX DU FAUX THON DANS LE CONTEXTE DE L'ACCORD DE PÊCHE CÔTE D'IVOIRE - UNION EUROPÉENNE

Journée de la femme 2020:

Quelles avancées pour les femmes du secteur de la pêche en Côte d'Ivoire?

Réunion de bilan de l'Union des Sociétés Coopératives des Mareyeuses et Transformatrices des Produits de la Pêches (USCOFEP-CI) - 7 Mars 2020

LES FEMMES DANS LA PÊCHE EN CÔTE D'IVOIRE

Les femmes sont présentes à **toutes les étapes de la chaîne de valeur de la pêche** en Côte d'Ivoire, notamment dans les activités de mareyage, de transformation (séchage, salage et fumage) et de commercialisation des produits de pêche. Ces activités leur permettent de faire vivre leur famille, d'assurer l'éducation de leurs enfants, et de contribuer au bien-être des populations en offrant des produits de pêche de bonne qualité, à des prix abordables dans les marchés sur l'ensemble du territoire.

LES DIFFICULTÉS D'APPROVISIONNEMENT POUR LES FEMMES TRANSFORMATRICES

Comme la plupart des pays ouest africains, **le poisson est la principale source de protéines animales pour la population ivoirienne**. Un plateau continental étroit limite la pêche artisanale maritime dans ses activités. **L'approvisionnement des femmes transformatrices provient traditionnellement à 60% de la pêche artisanale et à 40% d'importations constituées de poissons** congelés en provenance de Mauritanie et du Sénégal. Mais depuis plusieurs années, il y a une baisse de la pêche artisanale locale, due à la surexploitation, aux mauvaises pratiques, et le poisson d'importation se fait plus rare également.

Pour les femmes transformatrices, cela se traduit en une relative abondance de matière première de mi-juillet à mi-novembre, période pendant laquelle elles sont approvisionnées directement par la pêche artisanale locale. **Durant la basse saison de pêche, il n'y a aujourd'hui presque plus rien, ce qui veut dire que pendant 8 mois de l'année, les femmes n'ont quasi aucune matière première à transformer**. Quatre mois de poissons à transformer, c'est trop court pour avoir des moyens de vie décents.

LA PROBLÉMATIQUE DU FAUX THON

Abidjan est le port le plus important pour le débarquement de thon tropical dans le Golfe de Guinée. Les thoniers européens y débarquent les captures qu'ils font dans toute la région. Une grande partie du thon est vendu aux conserveries. **Le 'faux thon', qui n'est pas acheté par les conserveries s'agissant de thons trop petits ou un peu abimés, représente des dizaines de milliers de tonnes débarquées chaque année. Ce faux thon est vendu sans contrôle par l'équipage aux intermédiaires locaux, qui ensuite le vendent aux femmes.**



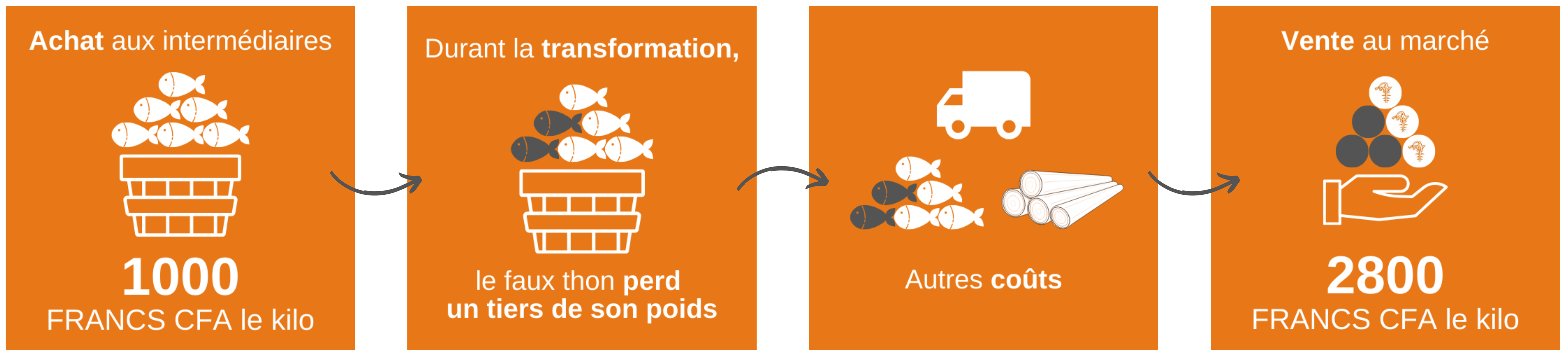
UNION DES SOCIÉTÉS COOPÉRATIVES DES FEMMES DE LA
PÊCHE ET ASSIMILÉES DE CÔTE D'IVOIRE

Site web: <http://uscofep-ci.com/>

Facebook: <https://www.facebook.com/USCOFEP-CI/>

Téléphone: +225 69 69 74 02 / Courriel: uscofep-ci@gmail.com

Au port d'Abidjan, la femme transformatrice achète aux intermédiaires le kilo de faux thon à 1000 CFA le kilo. Au cours de la transformation (séchage, fumage), le faux thon perd un tiers de son poids : il faut 1,5 kg de faux thon (soit 1500 CFA) pour un kilo de produit transformé. En plus, la femme transformatrice doit payer pour le transport et le bois de chauffage. La femme transformatrice vend le kilo de faux thon transformé à 2800 CFA le kilo. **Elle travaille dur pour gagner presque rien.** En plus, souvent, comme l'intermédiaire lui fait une avance de poisson, elle est obligée de continuer à lui acheter à prix très élevé pour le rembourser. **Elle se retrouve en fin de compte endettée et dans le plus grand dénuement.**



LES AVANCÉES DE L'ACCORD DE PÊCHE

Il existe un **accord de pêche thonier entre la Côte d'Ivoire et l'Union européenne depuis 1990**. Le dernier protocole d'accord couvre la période 2018 à 2024 [1]. Lors d'une Conférence du Conseil Consultatif de l'Union européenne sur la pêche lointaine sur les accords de pêche, en Septembre 2015 [2], la représentante des femmes transformatrices ivoiriennes, Madame Dion Somplehi Micheline, a attiré l'attention des deux parties sur la problématique du faux thon.

Lors d'une audition au Parlement européen, 15 Juin 2016 [3], **elle a présenté aux parlementaires et à la Commission européenne les demandes des femmes ivoiriennes pour le nouveau protocole alors en discussion** : « Pour la période où il n'y a pas de poisson disponible, nous demandons le débarquement encadré de 10.000 tonnes de faux thon et la vente directe aux femmes à travers leur organisation nationale, afin d'avoir des prix corrects et d'échapper aux intermédiaires. A travers l'appui sectoriel de l'accord de pêche, nous souhaitons une attention particulière aux femmes transformatrices pour pouvoir travailler dans de meilleures conditions d'hygiène et de santé ».

Ces efforts ont porté leurs fruits, et dans le cadre du dernier protocole d'accord de partenariat pour une pêche durable entre l'Union européenne et la Côte d'Ivoire, **un fonds d'aide aux mareyeuses a été mis en place, pour l'acquisition et la commercialisation du faux thon**. La Commission européenne, ainsi que les partenaires des femmes transformatrices ivoiriennes, se montrent également attentifs à la question, et **encouragent les armateurs européens à vendre directement une certaine quantité de faux thon pour les femmes transformatrices ivoiriennes**.



<< Nous demandons le débarquement encadré de 10.000 tonnes de faux thon et la vente directe aux femmes à travers leur organisation nationale, afin d'avoir des prix corrects et d'échapper aux intermédiaires. A travers l'appui sectoriel de l'accord de pêche, nous souhaitons une attention particulière aux femmes transformatrices pour pouvoir travailler dans de meilleures conditions d'hygiène et de santé >>

Intervention de Madame Micheline Somplehi Dion au Parlement européen en Juin 2016

Références

- [1] Texte du protocole de mise en oeuvre de l'Accord de Partenariat entre la Côte d'Ivoire et l'Union européenne.
- [2] Recommandations finales conférence Conseil consultatif de pêche lointaine, Septembre 2015.
- [3] Audition "L'importance des pêcheries pour les femmes dans les pays tiers" au Parlement européen